

Commission « Village Travaux » Réunion du 12 juin 2014

Présents : élus : Michel Gomez, Michel Goumarre, Jean-Marc Pradinas

Philippe Arnaud, Joëlle Bonnet, Jean Dalzon, Bertrand Delage, Thierry Durand, Claude Fournier.

Absents : Daniel Lafont, Jean-Claude Le Gentil.

Après un rapide tour de table et la désignation d'un rapporteur « volontaire », la réunion est consacrée à la présentation des projets de la municipalité et aux échanges.

1. L'école :

- la mairie vient de proposer au Conseil d'Ecole un projet d'extension de la cour afin de dégager un espace de jeux plus étendu. Cette extension se ferait sur le terrain jouxtant l'école au sud, actuellement propriété de Jean-Marc Pradinas. Pour mener les travaux au plus vite pendant l'été, celui-ci propose une vente à la mairie au prix des domaines, sous la forme encore à l'étude d'un bail.
- Autre initiative : dans le cadre des activités scolaires ou des ateliers périscolaires, la commune propose de réaliser une fresque murale sur le mur extérieur ouest de la cour (route de Sérignan). L'encadrement pédagogique serait assuré par les enseignants et/ou un intervenant artistique (contact à prendre avec Vincent et Xavier Makovski).
- Suite à une question posée par les participants, la mairie va étudier la réfection des peintures du préfabriqué, et se pencher sur la destination de l'étage de l'école (dans un premier temps, un bilan de sécurité est indispensable).
- La question de la bibliothèque itinérante ouverte aux adultes est posée : le système du bibliobus a déjà fonctionné à l'école. La mairie se rapprochera des enseignants pour revoir ce projet.

2. La place du village :

- La question est posée depuis de nombreuses années, et la volonté de la municipalité est de mener ce projet à terme. Deux questions se posent : l'emplacement de cette future place, et sa finalité.
- Après échanges, l'emplacement privilégié serait en face de l'école, à côté de la mairie. Ici encore se posera la question de l'achat du terrain. La proposition de la mairie est constante : au prix des domaines.
- Quant à la finalité de la place, le consensus est assez large : il s'agirait d'une place polyvalente, ombragée, avec jeu de pétanque, fontaine, et possiblement ultérieurement buvette, si les riverains actuels sont vendeurs.
- Au cours de la prochaine réunion de la commission, la mairie proposera des esquisses concrètes du projet.

3. La résidence Saint-Antoine (anciennement maison Martin) :

- Le projet présenté lors de la dernière réunion du 16 décembre 2013 est en cours d'étude auprès des bailleurs sociaux susceptibles d'intervenir. Le montage financier est complexe mais le projet semble réalisable.

- Le problème des deux terrains jouxtant la résidence n'est pas réglé du côté Arnaud. La mairie s'en tient à sa politique d'achat au prix des domaines, avant d'envisager d'autres recours.
- Joëlle Bonnet revient sur l'idée de l'implantation dans cette résidence d'un bistrot ou d'un petit commerce. Les deux présentent des inconvénients, de nuisance ou d'accessibilité. La mairie n'est pas fermée à des propositions alternatives pour cette implantation souhaitée.
- Claude Fournier présente un nouveau projet architectural de 8 logements en trois petits immeubles. Le projet est versé au dossier.

4. Les lignes électriques :

- Michel Goumarre fait le point sur l'avancement de l'enterrement des lignes électriques. Le quartier des Tartarus devrait être achevé en priorité. Ensuite, la mairie se préoccupera du chemin des Serres.

5. La transversale et le cimetière :

- Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la mairie cherche à finaliser le projet de transversale avec Saint-Cécile auprès du Conseil Général. Le projet engloberait naturellement l'entrée sud du village, un rond-point au droit du chemin des Tatarus et du parvis du cimetière.
- Les contacts sont pris auprès de la mairie de Sainte-Cécile et du Conseil Gal.

6. Le foncier à bâtir, le parc locatif :

- Le sujet est récurrent, et la commune ne dispose guère de terrains à bâtir. Les projets de lotissements seront examinés dans la commission Urbanisme.
- La mairie reste bien entendu intéressée par des achats éventuels dans le village, toujours au prix des domaines.
- Un logement locatif est laissé à l'abandon par Mistral Habitat dans le lotissement des Garrigues. Michel Gomez se charge de relancer le bailleur social.
- La question de petits jardins communaux en dessous de la salle polyvalente est posée : la mairie l'examinera avec attention.

*Compte –rendu rédigé par Michel Gomez
michelgomez84@orange.fr*